

De la sécurité alimentaire à la solidarité alimentaire

par Jean-Paul Faniel

1. La faim et la malnutrition, une réalité bien de chez nous

On sait que 31% des montréalais sont pauvres. On parle évidemment ici des 21% de personnes sur la *Sécurité du revenu*, mais également d'un nombre grandissant de travailleurs à faible revenu qui peinent à rejoindre les deux bouts avec leur emploi précaire (43% des travailleurs montréalais reçoivent un salaire se situant sous le seuil de faible revenu). Il ne s'agit donc pas d'une population marginale quand on fait ainsi référence à presque un montréalais sur trois.

Cela a évidemment des impacts sur leur alimentation et aussi sur leur santé. Quand on se rappelle qu'entre 2001 et 2011, le panier alimentaire a augmenté de 30% et que durant la même période le revenu moyen n'a cru lui que de 10%, on mesure la perte de pouvoir d'achat alimentaire de la majorité de la population, mais encore plus des plus pauvres d'entre nous. Face aux dépenses incompressibles du loyer en hausse, de l'électricité, du téléphone et du transport, c'est sur l'alimentation que ces gens coupent, se nourrissant chichement de produits bourratifs, avec pour conséquence une augmentation importante des cas de diabète, d'obésité, de maladie cardiovasculaire, de maladies des reins et du foie, etc.

Mais comment les gens touchés par cette situation en arrivent-ils là ? Il y a bien sûr les causes économiques et politiques structurelles. La recherche effrénée du profit individuel au détriment du bien commun en est une cause. Le libre-échange qui en résulte actuellement et qui caractérise le nouvel ordre mondial a ainsi provoqué, en plus des hausses alimentaires, des coupes sombres dans les emplois permanents, avec son lot de délocalisation vers les pays émergents. Or, ces emplois manufacturiers sont justement ceux qui étaient occupés par des travailleurs à revenu modeste. Se retrouvant soudain chômeurs, leur revenu chute alors drastiquement et ils rejoignent la cohorte déjà importante des assistés sociaux et des personnes âgées à faible revenu.

2. Les trajectoires vers la pauvreté et la faim

On le voit, bien que les trajectoires vers la pauvreté soient multiples, nous pouvons cependant les caractériser en deux grands courants. Il y a d'abord ceux qui, suite à un changement brusque dans leur vie, ont perdu leurs points de repère et leur environnement social et se retrouvent soudain isolés et sans le sou. On parle ici par exemple des réfugiés, des immigrants, des gens perdant brusquement leur emploi, des chômeurs n'ayant pas ou plus droit à l'assurance emploi, des gens vivant une séparation ou un deuil de leur conjoint, etc. Du jour au lendemain, ces personnes perdent leur tissu social habituel et, désemparées, s'appauvrissent rapidement, après avoir épuisés leurs maigres économies.

Il y a également ceux qui naissent dans un milieu dont les parents ont subi de graves échecs à répétition (enfance difficile, échecs scolaires, pertes d'emploi successifs, difficultés de couple, séparations, famille monoparentale, etc) et qui, après avoir essayé plusieurs solutions (retour aux études, recherche d'emplois, etc) sans succès, se sentent impuissants à changer leur situation. Pour ces gens, tout nouvel échec devient une confirmation de leur impuissance et ils peinent à relever

de nouveaux défis, convaincus qu'ils sont condamnés à l'échec. Certains se réfugient dans l'alcool ou la drogue accentuant ainsi leur problème alors qu'ils cherchent en fait à le fuir.

Rappelons-le, quand près d'un tiers d'une population vit ainsi, on peut parler d'un problème de société et même d'un problème structurel. Il faut en conséquence faire porter nos efforts non pas à gérer ce problème structurel, mais réellement à le contrer. C'est ce à quoi plusieurs de nos organismes se sont attelés en proposant des solutions concrètes à ce problème collectif, conscients cependant qu'ils ne peuvent, seuls, venir à bout de ce cancer sociétal. C'est ce à quoi également s'emploie la *Table de concertation sur la faim et le développement social du Montréal métropolitain* en soutenant ses organismes membres dans ce chantier collectif.

3. Le droit à une saine alimentation pour tous

Pour nous guider dans ce travail, nous nous basons sur un principe fondateur, le droit à une saine alimentation pour tous. Soulignons que ce droit est reconnu par l'*Organisation des nations unies* comme étant le droit d'« avoir un revenu suffisant pour se nourrir et nourrir sa famille » et non pas celui d'être nourri. Rappelons également que le Canada est partie prenante de ce droit qu'il a signé à maintes reprises lors du *Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels*, à la *Convention pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes* et à la *Convention relative aux droits de l'enfant*. À cet égard, il est tenu « de respecter, protéger et mettre en œuvre ce droit à l'alimentation ». Malheureusement, le dernier rapport de 2012 du *Rapporteur spécial de l'ONU sur le droit à l'alimentation* a dénoncé le manque de volonté du Canada à respecter ses obligations en la matière et il recommande notamment que ce dernier et les autres paliers gouvernementaux canadiens se dotent d'une politique de l'alimentation appliquant concrètement ce droit. La *Table sur la faim et le développement social du Montréal métropolitain* et ses membres ont justement travaillé à l'élaboration d'une telle politique au niveau national et municipal et les ont présenté aux instances concernées.

4. L'origine du concept de sécurité alimentaire (d'après le texte de Guy Paiement, octobre 2012)

Les autorités nationales du Québec ont traduit ce droit dans leurs politiques comme celui à la sécurité alimentaire et, dès 1996, par leurs programmes de financement et leurs études en la matière, on imposé ce vocable aux organismes communautaires impliqués dans ce domaine. Or, ce concept trouve ses origines dans un tout autre contexte, soit celui des nations et non des individus. En effet, on le retrouve tout d'abord en 1974 lors de la *Conférence mondiale sur la nourriture*. On s'en sert alors pour décrire la faillite des récoltes céréalières en Russie et la crainte généralisée que cela entraîne le système alimentaire mondial dans une spirale dont on perdrait le contrôle. La sécurité alimentaire consistait alors en une aide internationale pour constituer des stocks de nourriture auxquels les pays auraient accès en cas de disette ou de famine. Il s'agissait alors clairement de la sécurité alimentaire des pays, avec tout l'aspect politique que cela comportait.

La mainmise de la *Banque mondiale* et de sa philosophie de libre marché sur l'aide internationale transforma le concept de sécurité alimentaire en un moyen de brader la souveraineté alimentaire des pays au profit des transnationales de l'alimentation qui, elles, pouvaient assurer le bien être de ces populations. On passait ainsi de la sécurité alimentaire des pays à celle de leur population. Cette approche servit notamment à recoloniser l'Afrique. Ainsi, la famine de 1994-95 en Afrique servit de déclencheur pour personnaliser encore plus le terme de sécurité alimentaire en identifiant

différents types de famille se débrouillant différemment pour faire face aux disette et aux famines avec des types d'aide différenciés selon le cas.

L'importation du concept au Québec en 1992, lors du colloque de *l'Association canadienne de la Journée mondiale de l'alimentation*, acheva d'en individualiser la compréhension. Ainsi, en 1996, *l'Ordre des diététistes du Québec* fit sien ce concept en y ajoutant l'information alimentaire « qui permet des choix alimentaires éclairés » et qui contribue à une plus grande « qualité nutritionnelle du régime alimentaire ». Cette approche individualisante s'implanta massivement dans le milieu communautaire concerné à travers le vocabulaire des programmes gouvernementaux de financement de la *Direction de la Santé publique de Montréal* et bientôt on vit apparaître son corollaire, l'insécurité alimentaire, qui y ajouta une connotation psychologique.

5. De l'usage de la sécurité alimentaire comme objectif

Dorénavant, l'objectif était de combattre l'insécurité alimentaire, afin que les « bénéficiaires » ne se sentent plus angoissés par les fins de mois et le frigo vide. Peu importait alors, à la limite, la qualité de l'alimentation, l'absorption de produits bourratifs et leurs impacts négatifs sur la santé. L'objectif de la sécurité alimentaire, au-delà du discours lénifiant, visait en fait la survie des personnes appauvries et non leur saine alimentation. Le paradoxe du *Ministère de la santé et des services sociaux* devenait évident. Lui qui dénonçait dans ses rapports cette malnutrition, en soulignant l'obésité galopante de la population, la pandémie de Diabète de type 2 conséquente et les maladies cardiaques en croissance, ne pouvait continuer à viser la simple sécurité alimentaire. Aussi, en 2013, dans le contexte de l'élaboration d'un système alimentaire montréalais durable et équitable (SAM), les différents acteurs sociaux majeurs du milieu concernés par l'alimentation (y compris la *DSP*, la *Ville de Montréal*, etc) se sont-ils entendus autour d'un principe directeur du SAM, soit le droit à une saine alimentation pour tous.

6. La solidarité alimentaire, le reflet de nos objectifs et de notre travail

De notre côté, le concept de sécurité alimentaire ne nous convenait pas. Bien que nous l'utilisions pour nous faire comprendre de tous ceux qui l'employaient, le concept ne nous plaisait pas. La sécurité alimentaire était, et est toujours, interprété par une partie importante de la société comme une référence à la salubrité alimentaire. Nous préférons nous donner comme objectif « *la reprise de pouvoir (empowerment) sur son alimentation dans une perspective de développement social des personnes et de leur milieu* ». Cette terminologie nous apparaissait redonner à nos pratiques une perspective sociale et politique qui leur faisait défaut dans le concept de sécurité alimentaire. D'ailleurs, l'ajout même, en 1992, des termes « développement social » à notre nom initial de « Table de concertation sur la faim » reflète bien cette préoccupation de mieux refléter la perspective que nous proposons pour contrer la faim à Montréal.

Cependant, le développement social demeurait un concept large, utilisé dans plusieurs domaines d'interventions. Il ne reflétait pas spécifiquement le travail et les objectifs qui motivent et que poursuivent nos membres et notre *Table de concertation*. Jusqu'à ce que nous comprenions les termes qui traduisent le mieux, et les valeurs qui inspirent tous nos membres, et les pratiques qui nous mobilisent tous. Ces termes, ce sont la solidarité alimentaire. Bien qu'ils se déclinent différemment selon chacune de nos interventions, ces termes nous rassemblent tous autour d'une sensibilité commune. Ce sont les termes qui reflètent le mieux nos convergences, malgré des

approches souvent différentes. Et c'est un signe de maturité politique de le reconnaître et de l'employer.

7. La solidarité alimentaire de base, la main qui donne à celle qui reçoit

Le don alimentaire est la première forme de solidarité alimentaire. Il fait appel à une valeur importante dans une société aussi riche que la nôtre, la compassion. Il vise justement à aider momentanément une ou des personnes dont le revenu est trop faible et qui n'arrivent plus à se nourrir et à nourrir leur famille convenablement. Bien que nécessaire dans l'état actuel des maigres couvertures sociales de l'État, il comporte cependant deux défis qu'il faut surmonter.

Le premier est l'approvisionnement en produits santé. Le don de nourriture est en effet tributaire des invendus des transformateurs et des distributeurs alimentaires. Or, depuis quelques temps, on observe une diminution importante de leurs transferts aux banques alimentaires. C'est que, grâce aux codes-barres implantés il y a quelques années, les entreprises alimentaires gèrent maintenant beaucoup mieux leurs stocks. Il y a moins de surplus, moins de lots non conformes ou mal étiquetés. Bref, les banques alimentaires reçoivent de moins en moins de nourriture à donner.

Pour contrer ce phénomène structurel, les banques alimentaires font de plus en plus directement appel aux producteurs alimentaires pour des dons de nourriture fraîche et, à travers une collaboration avec les distributeurs, à leurs usagers pour des dons en argent. Cela leur permet de recevoir, d'acheter et de distribuer des produits qui améliorent la qualité d'une part de leurs dons.

Le second défi du don alimentaire à relever est relié à son impact sur les personnes aidées. En effet, aussi nécessaire soit-il pour aider les gens à survivre et ne pas les laisser dans la misère, le don alimentaire, dans sa plus simple expression, laisse toutefois la personne seule, de retour chez elle, pour affronter la situation qui l'a menée à cette extrémité. L'isolement lourd et pesant devant tous ses problèmes de survie demeure le même qu'avant. La détresse reste là, inchangée. Et, de dépannage en dépannage, la personne ne voit pas la lumière au bout du tunnel. De plus, cette aide directe, si elle se prolonge dans la vie d'un individu, a tendance à le confirmer dans son impuissance à solutionner des problèmes aussi élémentaire que sa survie.

Une variante du don alimentaire, les Magasins Partage, qui interviennent deux fois l'an à la rentrée scolaire et à Noël, s'intéressent plus particulièrement à préserver la dignité des personnes aidées en leur proposant de choisir leurs denrées et en leur demandant de contribuer minimalement à l'achat collectif de denrées fraîches. Enfin, une autre forme de don alimentaire, les soupers communautaires, sortent occasionnellement les gens de leur isolement et contribuent à reconstruire un tant soit peu le tissu social souvent limité de ces personnes. Ils ne leur redonnent pas pour autant l'estime d'eux-mêmes, à moins de les inviter à faire du bénévolat.

Bref, au lieu de combattre réellement la pauvreté, le don alimentaire, à la longue, a tendance à la gérer. C'est pourquoi la simple sécurité alimentaire ne peut être un objectif de société. Elle ne crée pas une société plus en santé, ni plus égalitaire ou plus équitable. Cela ne veut pas dire qu'il faille abolir le don alimentaire, mais plutôt qu'il comporte ses limites et qu'il nous faut faire plus si nous voulons aider les gens à s'en sortir.

8. La solidarité alimentaire de coopération, les mains qui construisent ensemble

La seconde forme de solidarité alimentaire est la coopération alimentaire. Inspirée de la conscience d'intérêts communs existant entre les citoyens d'une même communauté, elle consiste à regrouper ces gens autour de *Réseaux citoyen d'économie et d'entraide*. Elle peut prendre plusieurs formes. Certaines comme les cuisines collectives, les groupes d'achats coopératifs et les jardins collectifs, en plus de faire économiser les participants par les achats ou le travail collectifs qu'ils occasionnent, leur permettent d'assumer des responsabilités nouvelles, de reprendre ainsi confiance dans leur capacité à changer leur vie et de développer autour d'eux un réseau de personnes solidaires les uns des autres qui se reconnaissent un intérêt à s'aider mutuellement.

Une autre formule de coopération alimentaire s'est développée autour de fermes écologiques. Principalement organisé pour que les consommateurs soutiennent les producteurs biologiques, l'Agriculture soutenue par la communauté offre des paniers constitués essentiellement des produits cultivés sur une ferme. Tributaire des coûts plus élevés de la production biologique, cette formule ne prétend cependant pas s'adresser aux citoyens les plus pauvres.

D'autres approches dans le domaine se sont développées depuis qui proposent aux participants des formes variables d'achats collectifs. *Bonne boîte, bonne bouffe* en est un exemple connu qui vend à ses adhérents trois grosseurs de panier de fruits et légumes. Les épiceries communautaires ou solidaires et les coopératives d'alimentation reproduisent quand à elles le mode de distribution alimentaire traditionnel, à ceci près que les clients sont également membres de l'organisme. En fait, ces offres alimentaires constituent des réseaux d'économie.

Comme on le voit, dans l'approche de coopération, la ligne de démarcation, au-delà des types de fonctionnement plus ou moins lourds, se situe souvent entre les groupes qui offrent à leurs clients un simple service permettant d'économiser sur leurs achats de denrées et ceux qui partent de cette forme de solidarité économique pour aller plus loin et permettre à leurs membres de se constituer en réseaux citoyens d'économie et d'entraide.

Mettons cependant les choses au clair. Il ne s'agit pas ici de considérer une approche meilleure qu'une autre, mais de les évaluer en fonction du but recherché. Chaque approche répond à un but et chaque but a sa légitimité. Ainsi, si nous cherchons à aider les personnes affectées à survivre malgré leur faible revenu, l'aide alimentaire est toute désignée. Mais si nous voulons dépasser cet état des choses et soutenir les personnes dans une démarche collective leur permettant de reprendre confiance dans leur capacité à changer leur situation, d'autres formules sont alors plus appropriées, comme les cuisines collectives, les groupes d'achats coopératifs et les jardins collectifs.

9. La solidarité alimentaire sociétale, le droit à une saine alimentation pour tous

La troisième forme de solidarité alimentaire aborde la question d'un point de vue plus sociétal. Comprenant que le problème de la faim et de la malnutrition n'est pas qu'un problème d'individus mais qu'il découle d'un système social et politique qui appauvrit de plus en plus de citoyens de la classe moyenne et crée d'avantage d'exclus au profit d'une minorité qui s'enrichit de façon exponentielle (le 1% vs le 99%), les citoyens et les organismes qui développent cette forme de

solidarité alimentaire cherchent des solutions qui impliquent des transformations structurelles impliquant toute la société.

- a) Ainsi, se référant à la définition onusienne du droit à l'alimentation qui consiste en un « droit à jouir d'un revenu suffisant pour se nourrir et nourrir sa famille », ces groupes et citoyens feront la promotion d'une augmentation marquée du revenu minimum de base pour les gens sur la sécurité du revenu et pour les pensionnés et d'une hausse décente du salaire minimum permettant aux gens de sortir de la pauvreté.
- b) Considérant que nous sommes un des rares pays occidentaux à ne pas investir dans l'alimentation de ses écoliers pour favoriser leur apprentissage et leur réussite scolaires, ils exigeront le développement d'un réseau de cantines scolaires dans toutes les écoles du Québec avec prix différenciés selon le revenu familial.
- c) Enfin, prenant acte que les hausses sans cesse des prix alimentaires et les crises alimentaires mondiales découlent d'un système de production, de transformation et de distribution alimentaires au main d'une poignée de grandes compagnies internationales qui font la loi et spéculent sur ces denrées essentielles au détriment de la grande majorité des populations dans le monde et chez nous également, ces groupes et citoyens considéreront que les aliments, avant d'être un bien commercial, sont d'abord un besoin essentiel et qu'ils devraient être considérés et traités comme tels. En conséquence, ces citoyens et organismes viseront à rapatrier le pouvoir politique de nos pays en matière d'alimentation bradé par les traités de libre échange et à soustraire à la juridiction de l'*OMC* toute production agricole nationale à des fins de consommation domestique. En pareil cas, l'*OMC* garderait juridiction sur les transactions alimentaires internationales.

Pour y arriver, les promoteurs de cette solidarité alimentaire sociétale se regrouperont au niveau national et international pour faire aboutir cette transformation structurelle de notre système d'alimentation, comme nous le faisons actuellement avec faim et développement social du Québec et la *Coalition pour la souveraineté alimentaire*.

10. La solidarité alimentaire, un parcours de conscientisation et de reprise de pouvoir

Ces trois niveaux d'intervention regroupés autour du concept de solidarité alimentaire, ne se contredisent pas pour autant, mais, bien compris, se complètent entre eux. Ils exigent cependant pour passer d'un à l'autre une élévation du niveau de conscience sociale.

Ainsi, le don alimentaire est l'expression spontanée et traditionnelle d'une solidarité de base, reflet d'une saine sensibilité individuelle à la misère et d'une indignation légitime face à l'inacceptable. Organisée collectivement, comme *la Guignolée* annuelle ou régulièrement par les banques alimentaires et les différents groupes donateurs, la solidarité alimentaire de compassion est le symptôme d'une société qui se veut généreuse envers les « démunis », mais dont la conscience sociale est limitée à concevoir la pauvreté comme une malchance touchant essentiellement des individus, même en grand nombre. Cette approche ne fait pas appel au potentiel de ces individus et ni à leurs capacités de se prendre en main. C'est essentiellement la main qui donne qui est toujours au dessus de celle qui reçoit.

La coopération alimentaire se situe à un niveau supérieur de la solidarité alimentaire, en termes de conscience sociale. Basée sur une valeur de solidarité plus collective, elle est le fait de citoyens se sentant interpellés par la pauvreté de leurs concitoyens et qui, se concentrant sur leurs potentiels plutôt que sur les problèmes qui les ont amenés à cette situation, font appel à leur résilience pour construire ensemble une solution locale et immédiate leur permettant de reprendre du pouvoir sur leur alimentation et sur leur vie. Confiant dans la force collective à construire une vie meilleure pour les plus pauvres d'entre eux, mais aussi pour les gens désirant gérer collectivement leur alimentation, les groupes carburant à la coopération alimentaire mettent sur pied des dynamiques reposant sur l'apport de chacun. Chez eux, pas question de bénéficiaires. On est entre membres d'une même solution. On est en présence d'une solidarité collective de proximité. Plutôt que la main qui donne et celle qui reçoit, ici, ce sont des mains qui se mettent ensemble pour construire leur propre organisation.

La solidarité alimentaire sociétale exige un autre niveau de conscience, soit une conscience élargie au système politique qui nous gère. En effet, pour peu qu'un citoyen ou qu'un groupe communautaire comprenne que le problème de la faim et de la malnutrition trouve ses origines dans un système mondial opposé au bien commun et qu'il veuille inscrire ses interventions dans une perspective visant à réellement solutionner ce problème endémique de la faim chez nous et dans le monde, il proposera à ses usagers et à ses membres un parcours de reprise de pouvoir sur son alimentation passant par chacun de ces niveaux.

Il devra cependant comprendre que chacun de ces niveaux exige d'amener ses usagers à acquérir peu à peu un degré de conscience sociale de plus en plus élevé. Ainsi, sachant que « ventre creux n'a pas d'oreille », il devra d'abord répondre aux besoins alimentaires urgents de ses usagers avant de leur proposer de croire assez dans leurs potentiel pour construire ensemble un réseau citoyen d'économie et d'entraide et améliorer ainsi leur situation. Puis, il s'appuiera sur cette réussite expérimentée en groupe pour se convaincre mutuellement qu'on peut transformer le système alimentaire qui gère notre vie collective pour peu qu'on s'allie avec d'autres sur des objectifs sociétaux de convergence et qu'on persiste dans nos efforts communs.

C'est ce à quoi je vous convie : passer de la sécurité alimentaire à la solidarité alimentaire. C'est-à-dire ne plus seulement viser la survie de nos concitoyens les plus pauvres, mais leur reprise de pouvoir collectif sur leur alimentation et sur leur vie individuelle et collective. Le but: revenir à une société qui se fonde sur ses citoyens, leur fait confiance et trouve sa force et sa richesse dans la participation et les talents de tous et de toutes.

Avril 2014